



CIRCULAIRE 114-22
Le 13 septembre, 2022

CHANGEMENT DU DERNIER JOUR DE NÉGOCIATION RELATIF AUX CONTRATS À TERME SUR ACCEPTATIONS BANCAIRES CANADIENNES DE TROIS MOIS DE SEPTEMBRE 2022 ET AUX OPTIONS SUR LES CONTRATS À TERME SUR ACCEPTATIONS BANCAIRES CANADIENNES DE TROIS MOIS DE SEPTEMBRE 2022

Le présent avis a pour but d'informer les participants agréés (PA) et les fournisseurs de logiciels indépendants d'un changement apporté au dernier jour de négociation relatif aux contrats à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (BAX) de septembre 2022 et aux options sur les contrats à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (OBX) de septembre 2022. Ce changement découle du fait que le 19 septembre 2022 a été déclaré un jour férié bancaire au Royaume-Uni en raison des funérailles nationales de la reine Elizabeth II.

Par conséquent, le dernier jour de négociation relatif aux contrats à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (BAX) de septembre 2022 et aux options sur les contrats à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (OBX) de septembre 2022 sera le vendredi 16 septembre 2022, à 10 h 15 (heure avancée de l'Est). Les changements susmentionnés entreront en vigueur à la Bourse de Montréal le mardi 13 septembre 2022 après la fermeture des marchés, à 16 h 30 (heure avancée de l'Est). Les participants agréés (PA) et les fournisseurs de logiciels indépendants sont tenus d'effectuer les changements nécessaires pour assurer le rajustement en fonction de la nouvelle date de négociation.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service des opérations de marché 514-871-7871.

Antonio Discenza
Directeur, opérations de négociation des produits dérivés